

3. Un des objectifs stratégiques du Bureau des programmes solaires est de contribuer au développement de la conception et des techniques dans le domaine du chauffage solaire, notamment en diffusant l'information à ce sujet. Les projets et les modalités d'évaluation ne sont pas tenus confidentiels, et les devis descriptifs et estimatifs des projets A.F.M.S., ainsi que de tous les projets financés par le programme A.U.E.S. seront rendus publics.

LE PROGRAMME D'ACHAT ET D'UTILISATION D'ÉQUIPEMENT SOLAIRE (AUES)

Question n° 1313—**M. Schellenberger:**

1. Depuis la création du programme AUES (Achat et utilisation d'équipement solaire), combien a-t-on dépensé jusqu'à maintenant sur les \$125 millions attribués à l'origine?

2. Combien d'achats d'équipement de chauffage solaire de l'espace et de l'eau le gouvernement a-t-il effectués en vertu du programme AUES et, dans chaque cas, a) pour quel montant, b) quand, c) quel type d'équipement a-t-on acheté et où a-t-il été installé?

L'hon. Paul Cosgrove (ministre des Travaux publics): 1. \$2,376,000.

2. Les achats d'équipement suivants ont été effectués dans le cadre du programme A.U.E.S.:

a)	b)	c)
\$25,400.00	Octobre 1979	Chauffage solaire de l'air et de l'eau à usage domestique Domicile du gestionnaire Gunton (Manitoba)
\$12,900.00	Novembre 1979	Chauffage solaire de l'air et de l'eau à usage domestique Immeuble administratif et d'entretien Haliburton (Ontario)
\$ 4,000.00	Novembre 1979	Chauffage solaire de l'eau Immeubles du canal Rideau (3 immeubles) (Ontario)

Les travaux ci-dessus sont achevés. Les travaux suivants sont en cours:

a)	b)	c)
\$23,000.00	Mars 1980	Panneaux solaires Institut forestier national de Petawawa Petawawa (Ontario)
\$ 8,540.00	Avril 1980	Chauffage solaire de l'eau Immeuble de la C.E.I.C. Sherbrooke (Québec)
\$12,300.00	Avril 1980	Chauffage solaire de l'eau Immeuble Côté Saint-Jean (Québec)
\$14,000.00	Avril 1980	Chauffage solaire de l'eau Immeuble fédéral Granby (Québec)
\$14,000.00	Avril 1980	Chauffage solaire de l'eau Immeuble fédéral Drummondville (Québec)

LE PRINCESS PATRICIA (ALBERTA)

Question n° 1318—**M. Cossitt:**

1. Le régiment Princess Patricia est-il stationné en Alberta et, dans l'affirmative, à quel endroit?

2. Certains membres de ce régiment touchent-ils ou ont-ils déjà touché des prestations du bien-être social et, dans l'affirmative, a) combien et quel est/était leur grade, b) ces personnes sont-elles/étaient-elles tributaires du bien-être social en raison des loyers élevés qui leur laissent des moyens insuffisants pour se nourrir etc. et, sinon, quelles raisons justifient/justifiaient ces versements, c) le gouvernement envisage-t-il/a-t-il envisagé de prendre des mesures pour y remédier et (i) dans l'affirmative, lesquelles (ii) sinon, pourquoi?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Oui, à Calgary.

2. a), b) et c) Le ministère de la Défense nationale ne connaît aucun membre de ce régiment qui reçoit ou a reçu des prestations de bien-être social de l'Alberta.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

Question n° 1320—**M. Friesen:**

1. A combien s'élevait le budget publicitaire de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne en 1979?

2. A combien s'éleve le budget publicitaire de la Société en 1980?

3. Combien la SDICC a-t-elle consacré a) à la publicité, b) aux réceptions et à l'hébergement au Festival de Cannes en (i) 1979 (ii) 1980?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne me transmet les renseignements suivants:

1. En 1979-1980, la Société a déboursé en frais publicitaires la somme de \$54,208.

2. En 1980-1981, le budget publicitaire de la Société s'élève à \$50,000.

3. En 1979-1980: \$198,000. En 1980-1981: \$220,000.

(comprend frais de transport, de séjour, de représentation, publicité—donc la totalité des frais encourus pour le Festival de Cannes avant, pendant et après le festival).

LA DETTE NATIONALE

Question n° 1331—**M. Cossitt:**

1. Quelle est la dette nationale par habitant au Canada?

2. Par rapport à la population, le déficit du Canada est-il d'environ le double du déficit américain et, sinon, comment s'y compare-t-il?

3. Quel pourcentage des dépenses de l'année financière en cours sera affecté au paiement de l'intérêt sur la dette nationale?

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): 1. Dans la réponse à la présente demande de renseignements, on a interprété l'expression «dette nationale» au titre de dette publique. La dette publique du gouvernement fédéral est consignée à la fois sur une base brute et nette, la différence étant l'actif net comptabilisé. Au 31 mars 1979, la dette brute par habitant était le \$4,169 et, au 31 mars 1980, on estime qu'elle a été de \$4,479. Au 31 mars 1979, la dette nette par habitant était de \$2,360 et, au 31 mars 1980, on estime qu'elle a été de \$2,818. La dette brute a été réduite de 55.7 p. 100 du PNB en 1962 à 40.7 p. 100 du PNB en 1980. Pendant la même